INSTRUCTION

Sur la manière de désinfecter les Étables où il y a eu anciennement des Bestiaux attaqués de l'Épizootie.

Par M. Vicq-d'Azyr.

La renaissance continuelle de l'Épizootie dans les pays où elle s'est déjà montrée, suppose qu'il en reste toujours des germes épars, que l'on ne peut trop s'empresser de détruire. La désinfection des étables, & de toutes les surfaces imprégnées du virus contagieux, est le seul moyen capable de rassurer à cet égard; & comme dans les Épizooties précédentes on ne l'a point mis en usage, il est indispensable d'y revenir au plus tôt.

Dans cette vue on exécutera ce qui suit.

1.° Les Syndics ou Préposés de M.rs les Intendans, remettront à M. le Subdélégué, un état signé du Curé, s'il est assez ancien dans la Paroisse, ou de quelque Notable, qui contiendra les noms & les demeures des particuliers chez lesquels il y a eu, pendant les années précédentes, des bestiaux attaqués de l'Épizootie, afin que l'on puisse en ordonner la désinfection, & qu'il ne se glisse aucune fraude à cet égard.

2.° Alors, on s'informera s'il ne reste point quelques fourrages, fumiers, harnois ou hardes infectées. Dans le cas où il y en auroit, on les brûlera ou on les enfouira à huit pieds de profondeur, & afin que le propriétaire ne puisse se plaindre, ni se refuser à ces précautions, il lui sera payé une indemnité proportionnée au sacrifice.

3.° On commencera par vider & nétoyer avec foin l'étable; on regrattera le fol, & on balayera les murs, on raclera fortement les auges, rateliers & autres planches voifines du lieu où l'animal étoit attaché.

4.° On aura une attention particulière aux coins, angles & trous; c'eft peut-être le foyer où fe conferve le virus, on les nétoyera donc, & on les balayera foigneufement.

5.° On jettera par-tout de l'eau chaude dans laquelle on aura délayé une certaine quantité de chaux-vive, ou que l'on aura aiguifée, en la faifant paffer au travers des cendres de bois neuf; ou plus fimplement encore, en jetant une certaine quantité de cette cendre, dans un baquet d'eau deftinée à la défінfection, & en l'agitant à plufieurs reprifes avec un bâton: alors elle fe chargera des fels contenus dans la cendre; on la laiffera repofer, & elle fera très-propre à l'opération qu'on fe propofe de faire: on pourra auffi fe fervir du vinaigre pour aiguifer cette eau; mais ce moyen feroit plus coûteux: l'eau imprégnée des vapeurs du foufre, ou dans laquelle on auroit diffout une certaine quantité de favon, feroit également convenable: tous ces procédés, fi l'on en excepte les deux derniers, ont été mis en ufage avec fuccès à Francfort en 1730 *(a)*.

6.° On lavera abondamment l'étable avec cette eau bouillante, & ainfi préparée; on en répandra beaucoup dans les angles, coins & trous; on en lavera fortement & long-temps avec un balai, les planchers, murs, & fur-tout les auges, rateliers & autres planches fur lefquelles il pourroit y avoir encore de la bave defféchée de ces animaux.

7.° Si le temps & les circonftances le permettent, il fera bon de répéter plufieurs fois ces lotions.

(a) André Gœlicke en fait mention dans un Traité intitulé, *De lue contagiofâ bovilium.* Francof. ad Viardum.

Et M. Vitet en parle dans le troifième volume de fa Médecine Vétérinaire, *Analyfe des Auteurs, page 92.*

8.° On laiſſera ſécher l'étable; on la tiendra ouverte, afin que l'air y circule librement; & on la blanchira par-tout quelques jours après, avec du lait de chaux.

9.° Ces moyens ſeront ſuffiſans pour les endroits récemment infectés, dans leſquels le local ne permet point d'allumer de feu clair: ce cas eſt prévu dans les précédentes inſtructions *(b)*: il y eſt recommandé de ſe contenter alors de jeter ſur des charbons un mélange de fleurs de ſoufre & de nitre, qui détonne avec modération, & dont on peut ménager à volonté la doſe; il ſera bon d'approcher le réchaud dans lequel ſeront les charbons, des angles & coins, que l'on aura préalablement bien nétoyés: il faudra, autant qu'il ſera poſſible, ne point négliger ce procédé que l'on ajoutera aux lotions indiquées dans ce dernier cas.

Délibéré à Paris ce ſeize Janvier mil ſept cent ſoixante-ſeize.

(b) Voyez *page 8, article XIX* de l'Inſtruction ſur la manière de déſinfecter une Paroiſſe, & *page 26* de mon Recueil, même *article*.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVI.